

Conjoncture économique et politiques sociales

La rentrée 2018 diffère fortement de celle de l'année dernière, quand des prévisions de croissance revues à la hausse semblaient augurer d'une conjoncture économique plutôt favorable pour le nouveau président de la République et la majorité, dans un paysage politique reconfiguré.

Cet été, les prévisions ont été successivement abaissées – de 2 % minimum à 1,7 % maximum – avec la demande d'un « rééquilibrage » social, tandis que la rentrée a été marquée par la démission de deux ministres populaires, dont le ministre d'État Nicolas Hulot, ainsi que par des hésitations sur le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Même le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, avertissait récemment sur le risque « d'hybris », mélange d'arrogance et de démesure, au sein de la majorité. De fait, la République en Marche a beaucoup gouverné seule lors de sa première année. Pour relever les nombreux défis qui subsistent, il conviendra de plus et mieux écouter les acteurs de la société civile.

Un programme « En Marche forcée »

Les réformes (prévues ou non dans le programme d'Emmanuel Macron) se sont enchaînées à un rythme soutenu : réforme du Code du travail, réduction du nombre de contrats aidés, baisse des APL et refonte de la politique du logement, réforme de la SNCF et reprise partielle de sa dette, loi Asile-Immigration, réforme de l'enseignement supérieur, loi sur la formation professionnelle..., sans compter le lancement de chantiers sur les Ehpad et la prise en charge de la dépendance, sur le système hospitalier, sur la bioéthique, sur la lutte contre les exclusions... Le calendrier parlementaire reste également chargé, avec d'ores et déjà, la réforme constitutionnelle et la loi « PACTE » sur le droit des entreprises, en attendant la mise en œuvre des chantiers lancés et la refonte du système de retraite. Le 17 juillet 2018, soit plus d'un an après son entrée en fonction, Emmanuel Macron a organisé le premier sommet social du quinquennat, regroupant les partenaires sociaux et le gouvernement. Le chef de l'État aurait reconnu lors de cette réunion que « l'année dernière avait été à son rythme à lui et sans écouter beaucoup », et que la mise en œuvre du programme aurait nécessité d'aller vite.

Ce rythme, peu à l'écoute des corps intermédiaires, serait appelé à évoluer, afin que les réformes profondes annoncées soient le fruit d'un consensus large. Il est à souhaiter que ce changement de méthode soit visible le plus vite possible, par exemple pour la mise en œuvre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

La deuxième année du quinquennat s'annonce sous de moins bons auspices

Sur le plan mondial, européen et français, la croissance économique semble solide. Plus forte que prévue en 2017 en France (2,3 %), elle ralentira en 2018, mais pour retrouver un niveau cohérent avec les prévisions de moyen terme (1,7 %).

Cependant, les nuages s'accumulent : la conjoncture mondiale risque de se dégrader, entre hausse du prix des matières premières et tensions protectionnistes ; les stigmates de la crise ne sont pas effacés en Europe, et celle-ci a encore des répercussions – au moins politiques – avec notamment l'arrivée au pouvoir en Italie d'un gouvernement populiste ; enfin, au niveau français, de faibles variations conjoncturelles peuvent avoir des répercussions importantes en termes de finances publiques et de création d'emplois.

Les élections européennes s'annoncent comme un moment important, non seulement car il s'agit du premier test électoral de la majorité, sur un sujet qui lui tient à cœur, mais aussi car elles auront lieu dans un contexte général de confrontation entre partisans d'une intégration plus poussée et militants d'un retour à plus d'État-Nation. Sur le plan social, il faudra réussir à porter le Socle européen des droits sociaux, adopté à Göteborg le 17 novembre 2017. Cette déclaration porte un certain nombre de principes, tels que le droit à la formation tout au long de la vie, l'égalité femmes-hommes, le droit à l'emploi et à l'accompagnement vers l'emploi, le droit à un revenu minimum décent, ...

Ces principes seront également à l'ordre du jour au niveau national, entre l'application de la loi « Formation et Avenir professionnel » et la Stratégie de lutte contre la pauvreté.

Sortir de la dépendance à la croissance ?

De fait, si la sortie de la crise est une bonne nouvelle, elle ne suffit pas à elle seule à régler les problèmes structurels de la France. Sans un accompagnement décidé des pouvoirs publics, la réinsertion des personnes les plus exclues ne dépend pas de quelques dixièmes de points de croissance. Il faut donc un engagement total de la société en soutien des plus faibles, qui passe entre autres par une politique de l'hébergement et du logement cohérente et ambitieuse, ainsi que par une solution sur la recentralisation ou non des minimas sociaux qui permette la mise en place de politiques d'insertion et d'inclusion innovantes et non stigmatisantes.

Le but des politiques publiques est d'aboutir à une société inclusive, qui assure le bien-être du plus grand nombre. La croissance économique n'est ainsi pas une fin mais un moyen.

Ce moyen doit également être mis au service d'un développement durable. Cet été a démontré, une fois de plus, que le changement climatique est une réalité qui nous concerne tous et porte avec lui des coûts sociaux et sanitaires très importants. Le PIB n'est pas le seul « thermomètre » du bien-être et il est intéressant d'élargir sa vision avec les « nouveaux indicateurs de richesse », comme nous l'avons fait dans le chapitre I de ce document.

Il faut mobiliser l'ensemble de la société face aux problèmes français

Avoir une action publique forte pour l'inclusion de tous dans la société et l'économie, tout en restant financièrement et écologiquement responsable, peut s'apparenter à la quadrature du cercle.

En tout état de cause, ce défi ne peut être relevé qu'avec la mobilisation de larges pans de la société, et donc en lien avec la société civile, les partenaires sociaux, les associations et leurs fédérations, les acteurs de terrain et les publics concernés.

La concertation et la co-construction ne sont pas une perte de temps, ce sont des investissements nécessaires à la réussite d'une réforme.

Les associations de solidarité démontrent chaque jour qu'elles sont des acteurs d'innovation sociale, et qu'elles sont indispensables à la recherche de solutions face aux défis de la dépendance, de la prise en charge des personnes handicapées à tous les âges de la vie, ou de l'intégration sociale.

Un dialogue honnête et ouvert, y compris sur les moyens financiers nécessaires, est la condition de relations constructives avec les pouvoirs publics.

Uniopss, le 12 septembre 2018